



Déclaration du SE UNSA à la CAPA congé de formation professionnel et Hors classes du 25 mai 2020.

Tout d'abord, nos premiers mots et remerciements seront pour les services du rectorat pour la continuité de service efficace mise en place pendant la période de confinement, et la préparation de cette CAPA qui se déroule de façon particulière.

L'annonce de la réouverture des établissements du second degré (à partir du 18 mai pour les collèges dans les zones vertes et éventuellement début juin tous les collèges et lycées) suite à la période de confinement a été accueillie avec inquiétude, scepticisme par les personnels que nous représentons. Inquiétude quant aux risques sanitaires que représente le regroupement de plusieurs dizaines à plusieurs centaines de personnes dans un même lieu; scepticisme quant à l'intérêt pédagogique d'une reprise tardive dans des conditions très dégradées.

La cacophonie générale menée de main de maître par le ministre de l'Education nationale n'a rien arrangé à l'affaire ! Donner de l'autonomie au terrain, certes ; mais un cadrage minimum est indispensable pour aider les personnels et les rassurer. Et parfois, le silence, l'absence des plateaux de BFMTV peut être aussi une solution !

L'accueil des élèves ne doit pas être guidé par des objectifs chiffrés au détriment de la sécurité et de la qualité éducative et pédagogique.

Pour le SE-Unsa, le retour dans les établissements ne peut pas se faire à marche forcée. La reprise doit s'opérer dans le respect du protocole sanitaire mais également dans le respect des métiers et des missions de chaque personnel enseignant, d'éducation, d'orientation ou d'accompagnement.

C'est pour cela que dès maintenant, doit se préparer la rentrée 2020, dont on sait qu'elle ne sera pas une rentrée ordinaire. Nous demandons que les personnels y soient largement associés et que les moyens nécessaires soient octroyés !

Nous attirons aussi votre attention sur les difficultés des collègues ayant obtenu l'an passé un congé de formation pour passer l'agrégation interne : En cas d'admissibilité les oraux ont été reportés en septembre-octobre alors qu'ils auront repris leur poste. Difficile de se préparer sereinement dans ces conditions.

En ce qui concerne le tableau d'avancement à la hors classe, 262 promotions sont possibles cette année pour 1540 promouvables, 35.1% d'hommes et 64.9% de femmes ; ce même ratio se retrouve dans les promotions que nous examinons aujourd'hui ce dont nous nous félicitons.

Toutefois, nous continuons de dénoncer la situation injuste de nombreux collègues pour qui des avis pérennes et contingentés ont été posées en 2018 : il n'est pas acceptable qu'une génération soit ainsi sacrifiée !

Les collègues sur le point de partir à la retraite doivent, selon nous, faire aussi l'objet d'une approche particulière notamment ceux nés dans les années 1950 afin de pouvoir bénéficier de cette promotion de grade avant de quitter leur poste. C'est dans ce sens qu'allait notre demande d'information sur les 6 collègues nés entre 1954 et 1958 non promus dans le tableau d'avancement présentés aujourd'hui.

Je vous remercie